



COPIE

EXPLOIT DE NOTIFICATION D'UNE REQUETE AUX FINS
D'APPEL CONTRE L'ORDONNANCE DE REJET N°
2130/2025 RENDUE LE 30 AVRIL 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ

ET LE *Lundi Bouze (12) Mai* A *15 H 18* MN :

A LA REQUETE DE :

Monsieur THIAM Cheick Tidjane, né le 29 juillet 1962 à Abidjan, Ingénieur, demeurant à Abidjan
Cocody ;
Lequel a élu domicile en l'Etude de la SCPA ADJE-ASSI-METAN, Avocats à la Cour, y
demeurant 59, Rue des Sambas (Indénié-Plateau), Résidence "Le Trèfle", 01 B.P. 6568 Abidjan
01, Tél.: 27.20.21.53.43 / 27.20.22.72.48 / 27.20.22.82.56 - Téléfax: 27.20.21.59.45 - Email: scpaassiluc@yahoo.fr;

J'ai

Me N'GUESSAN-HYKPO LYDIA, Commissaire de Justice Près la
Cour d'Appel et le Tribunal de Première Instance d'Abidjan, Titulaire
de la 74ème Charge d'Abidjan y demeurant, Plateau 27 BO de la
République, Im. N'GAMAS, face Stade FHB, 25 BP 793 Abidjan 25,
Celt: 07 07 08 03 04 / 01 01 41 74 56 / 01 40 22 75 75
E-mail: cabinet.NH@gmail.com / etude.merhi@yahoo.fr

COMMISSAIRE DE JUSTICE SUSDIS ET SOUSSIGNE

Notifié, remis et laissé à :

1) Monsieur BOLOU GOUALI ELOI

Ayant pour Conseil, Maître GUEU Patrice, Avocat à la Cour, Cocody Deux-Plateaux,
Boulevard Latrille, Carrefour Duncan, Résidence Sicogi Latrille, Bâtiment B, Appt. N° 15,
Rez-de-chaussée à droite, 27 B.P. 179 Abidjan 27, Tél. : 27.22.42.87.19 / 07.92.39.92 où étant
et parlant à :

*Regu
le 12/05/2025
par M. Patrice D. GUEU
27 BP 179 Abidjan 27
Tél: 27 22 42 87 19 / 07 92 39 92
Donne visa*

*Regu
le 12/05/2025
par M. GUEU CEDRIC Juriste, qui a
copié tout les 03 papiers
et les a présentés et m'a
donné visa*

2) Monsieur N'ZI BERNARD KOKORA

Ayant pour Conseil, Maître Moïse DIBY, Avocat à la Cour Abidjan-Plateau, secteur Hôtel
IBIS, Immeuble Angoulvant, 2^{ème} étage porte 302, 10 BP 483 Abidjan 10. Marker où étant et
parlant à :

[Signature]